

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Hiver 2013

POL510B-30
Analyse politique : Politique et communication
Mercredi 9H30-12H30

Professeure: Anne-Marie Gingras
Disponibilité: sur rendez-vous
Bureau: A-3735

Si les médias jouent un rôle primordial en démocratie et dans l'évolution des luttes sociopolitiques, on ne saurait toutefois les concevoir comme des « acteurs politiques » ou le « quatrième pouvoir ». Tous les acteurs sociaux utilisent les médias et communiquent pour persuader, ce qui fait des médias des intermédiaires, autrement dit des « médiateurs » d'abord et avant tout. Ce cours propose d'étudier cette médiation : l'espace public comme lieu de débat démocratique, les débats sur les effets des médias, le rôle des technologies médiatiques dans la socialisation et dans le jeu politiques, les enjeux liés aux politiques publiques en communication, la liberté d'expression et ses limites, la transparence, la communication électorale, la médiatisation des sondages et la propagande, entre autres.

Ce cours présente un panorama des thèmes et des enjeux les plus pertinents en communication politique. Il en expose les multiples dimensions en portant une attention spéciale aux technologies médiatiques. La communication, et plus encore les nouvelles technologies de l'information et de la communication, suscitent de grands espoirs de revitalisation sociale et politique. Nous associons constamment la technique et le progrès, la liberté et la démocratie. L'impression existe que la communication et les technologies médiatiques favorisent le débat public et la participation citoyenne. Un examen plus attentif nuance cette impression et permet d'évaluer plus justement le potentiel contradictoire de la communication. Les technologies médiatiques constituent à la fois des instruments de libération et de répression. De plus, si elles contribuent à modifier la donne politique dans certaines circonstances, c'est souvent grâce à leur instrumentalisation davantage qu'à cause de leur « pouvoir ».

- Voici les objectifs spécifiques du cours :
- ✚ saisir le rapport des médias et de la communication à la démocratie;
 - ✚ comprendre les fondements de l'espace public;
 - ✚ distinguer le potentiel des technologies médiatiques de leurs applications concrètes;
 - ✚ discuter des enjeux de pouvoir liés à la communication de manière dialectique.

Livre obligatoire: GINGRAS, Anne-Marie. (2009). *Médias et démocratie. Le grand malentendu*, 3^e édition, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Autres lectures obligatoires (en ligne) : des définitions scientifiques, des articles et des vidéos : voir calendrier.

Méthodes pédagogiques :

- Des exposés magistraux.
- Des ateliers supervisés pour l'étude qualitative des sondages.

Séance d'introduction.

- Présentation générale du cours et méthodes de travail.
- Discussion au sujet de l'entente d'évaluation (Article 6.9 du Règlement 5 de l'Université).
- Introduction : Le rôle des médias dans les démocraties libérales

Partie 1. Des effets des médias à l'étude du rôle de la communication dans les sociétés libérales

- 1.1 Les « effets des médias » : approches behavioriste et critique.
- 1.2 L'espace public comme fondement de la démocratie; son évolution grâce aux technologies médiatiques.
- 1.3 De l'espace public à la « société de surveillance »

Partie 2. Les régulations politique et économique des médias et des communications

- 2.1 Les juridictions, les lois et les organismes de réglementation. Les enjeux politiques et sociaux des politiques publiques en communication. La concentration de la presse. La diversité des régulations des technologies médiatiques.
- 2.2 La liberté d'expression vs la propagande haineuse, l'accès à l'information.
- 2.3 La protection des sources journalistiques : le scandale des commandites, le Watergate et le Plamegate.
- 2.4 L'*open government* et la transparence à l'ère de wikileaks

Partie 3. Persuader ou manipuler

- 3.1 La communication électorale, les débats des chefs, la publicité, les usages des technologies médiatiques (2 séances).
- 3.2 L'opinion publique et l'analyse qualitative des sondages (2 séances).
- 3.3 La propagande comme outil politique : le cas de Hitler.

Calendrier : examens, lectures et vidéos obligatoires.

Date	Articles, vidéos et examens	Définitions
9 janvier	Bienvenue!	Démocratie Légitimation
16 janvier	Introduction de <i>Médias et démocratie</i> .	Déterminisme, Behaviorisme Réflexivité
23 janvier	Chapitre 1 de <i>Médias et démocratie</i> .	Théorie critique Démocratie délibérative
30 janvier	-----	Société de surveillance
6 février	Chapitre 3 de <i>Médias et démocratie</i> . Chapitre 5 : p. 224-240.	Concentration verticale Concentration horizontale
13 février	Reportage « Minorité silencieuse » : 28 janvier 2010 : http://www.radio-canada.ca/emissions/enquete/2009-2010/Reportage.asp?idDoc=102339	Contre-démocratie
20 février	Examen sans documentation (75 minutes). Vidéo sur le scandale des commandites : http://archives.radio-canada.ca/politique/partis_chefs_politiques/clips/11647/	
6 mars	Article de L. Lessig : http://www.law.harvard.edu/news/spotlight/faculty-research/14_lessig.html .	
13 mars	Chapitre 2 de <i>Médias et démocratie</i>	Symbolique politique

20 mars	Chapitre 5 : p. 240-257	Mobilisation politique Répertoire d'action
27 mars	Chapitre 4 de <i>Médias et démocratie</i>	Opinion publique Populisme
3 avril		Marketing politique
10 avril	http://www.ushmm.org/wlc/fr/article.php?ModuleId=59#related http://www.ushmm.org/wlc/fr/article.php?ModuleId=64 http://www.ushmm.org/wlc/fr/article.php?ModuleId=284	Propagande Nazisme
17 avril	Examen sans documentation	

Évaluation :

Examen sans documentation (75 minutes)	20 février	20 points
Travail long (17 pages, 1 ½ interligne, Times New Roman 12 points. Table des matières et bibliographie en sus) Choix de trois sujets distribués en classe.	4 avril à midi (sanction : 10% par jour de retard, y compris les fins de semaine)	40 points
Examen sans documentation couvrant la totalité du cours (3 heures)	17 avril	40 points

Critères de correction, conseils pour la réussite du cours, considérations pratiques :

- Pour le travail de session : rigueur et profondeur (40%), structure (20%), sens critique (20%), originalité (20%). Dix pourcent pourra être soustrait pour la qualité du français.
- Pour l'examen : compréhension de la matière (50%), capacité de synthèse (25%), structure (25%). Dix pourcent pourra être soustrait pour la qualité du français.
- Pour chaque heure de présence en classe, l'étudiant ou l'étudiante doit faire au minimum deux heures de travail personnel.
- Pour comprendre et assimiler le matériel présenté en classe, il faut relire ses notes moins de 48 heures après chaque séance.
- L'usage du courriel doit être limité aux questions pratiques (ex. demande de rendez-vous).

Bibliographie sommaire:

Anderson, David M. et Michael Cornfield (2003). *The Civic Web. Online Politics and Democratic values*. Lanham : Bowman & Littlefield Publishers Inc.

Bauerlein, Mark (sous la direction de) (2011). *The Digital Divide*. New York: Jeremy P. Tarcher/Penguin.

Bernier, Marc-François (2008). *Journalistes au pays de la convergence : sérénité, malaise et détresse dans la profession*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Blondiaux, Loïc (1998). *La fabrique de l'opinion. Histoire sociale des sondages*. Paris : Presses universitaires de France.

Blondiaux, Loïc et Dominique Reynié (sous la direction de) (2001). *L'opinion publique. Perspectives anglo-saxonnes*, *Hermès*, no. 31.

Bourdieu, Pierre (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Fayard.

- Breton, Philippe et Serge Proulx (2002). *L'explosion de la communication à l'aube du XXI^e siècle*. Montréal : Boréal.
- Canada (Comité permanent du patrimoine canadien et Clifford Lincoln) (2003) *Notre souveraineté nationale. Le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne*. Ottawa : Chambre des communes. En ligne.
- Canada (Comité sénatorial des transports et des communications, Lise Bacon et David Tkachuk) (2006). *Rapport final sur les médias canadiens d'information*. Ottawa : En ligne.
- Canada (Comité permanent du Patrimoine) (2008). *CBC/Radio-Canada : Définir la spécificité dans un paysage médiatique en évolution*. Ottawa. En ligne.
- Canada, Commission du droit du Canada (2006). *Au-delà des frontières : le droit à l'ère de la mondialisation*. Ottawa : Sa Majesté la Reine du Chef du Canada.
- Cardon, Dominique (2010). *La démocratie internet*. Paris : Seuil.
- Castells, Manuel (1998). *La société en réseaux*. Tomes I et II. Paris : Fayard.
- Castells, Manuel (2001). *La galaxie Internet*. Paris : Fayard.
- Castells, Manuel (2009). *Communication Power*. Oxford: Oxford University Press.
- Flichy, Patrice (2001). *L'imaginaire d'Internet*. Paris : La Découverte.
- Fox, Richard L. et Jennifer M. Ramos (sous la direction de) (2012). *iPolitics. Citizens, Elections, and Governing in the New Media Environment*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Garnham, Nicholas (2000). « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie : une critique » in *Réseaux*, no. 101, p. 53-89.
- Gingras, Anne-Marie (sous la direction de) (2003). *La communication politique. État des savoirs, enjeux et perspectives*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Gingras, Anne-Marie (2009). « La communication politique dans la démocratie parlementaire », in Pelletier, Réjean et Manon Tremblay, *Le parlementarisme canadien*. 4^e édition. Québec : Presses de l'Université Laval, p. 305-336.
- Gingras, Anne-Marie (2012). « Enquête sur le rapport des journalistes à la démocratie : le rôle de médiateur en question ». *Revue canadienne de science politique*, vol.45, no. 3, p. 685-710.
- Gingras, Anne-Marie (2012). « Access to Information : an asset for democracy or ammunition for political conflict, or both? *Canadian Public Administration*, vol. 55, no.2: 221-246.
- Grabe, Maria Elizabeth et Erik Page Bucy (2009). *Image Bite politics. News and the Visual Framing of Elections*. Oxford: Oxford University Press.
- Granjon, Fabien (2001). *L'internet militant. Mouvement social et usage des réseaux télématiques*. Rennes : Éditions Apogée.
- Habermas, Jürgen (1978). *L'espace public. Archéologique de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris: Payot.
- Hackett, Robert A. (1991). *News and Dissent. The Press and the Politics of Peace in Canada*, Norwood: Ablex Publishing.

- Hackett, Robert A. et Richard Gruneau (2000). *The Missing News. Filters and Blind Spots in Canada's Press*. Ottawa: Canadian Centre for Policy Alternatives/Garamond Press.
- Haggerty, Kevin D. et Minas Samatas (sous la direction de) (2010). *Surveillance and Democracy*. New York: Routledge.
- Herman, Edward S. et Noam Chomsky (1988). *Manufacturing Consent. The Political Economy of the Mass Media*. New York: Pantheon.
- Jauréguiberry, Francis et Serge Proulx (sous la direction de) (2011). *Usages et enjeux des technologies de communication*. Paris : Érés.
- Kellner, Douglas (1990). *Television and the Crisis of Democracy*. Boulder: Westview Press.
- Kellner, Douglas (2005). *Media Spectacle and the Crisis of Democracy. Terrorism, War and Election Battles*. Boulder: Paradigm Publishers.
- Lehingue, Patrick (2007). *Subunda. Coups de sonde dans l'océan des sondages*. Broissieux : Éditions du croquant.
- Lemieux, Vincent et François Pétry (2010). *Les sondages et la démocratie*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Lippmann, Walter (1922). *Public Opinion*. New York: Harcourt, Brace and Company.
- Marland, Alex, Thierry Giasson et Jennifer Lees-Marshment (sous la direction de) (2012). *Political Marketing in Canada*. Vancouver : UBC Press.
- Mattelart, Armand (2001). *Histoire de la société de l'information*. Paris : La Découverte.
- Mattelart, Armand (2008). *La globalisation de la surveillance*. Paris : La Découverte.
- May, Christopher (2002). *The Information Society. A Sceptical View*. Cambridge: Polity Press.
- McChesney, Robert W, Ellen Meiksins Wood et John Bellamy Foster (sous la direction de) (1998). *Capitalism and the Information Age. The Political Economy of the Global Communication Revolution*. New York : Monthly Review Press.
- Mercier, Arnaud (2008). *La communication politique*. Paris : Collection Les essentiels d'Hermès, CNRS Éditions.
- Morozov, Evgeny (2011). *The Net Delusion. The Dark Side of Internet Freedom*. New York: Public Affairs.
- Norris, Pipa (2003). *Digital Divide. Civic Engagement, Information Poverty, and the Internet Worldwide*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) (2003). *Promise and Problems of E-Democracy. Challenges of Online Citizen Engagement*. Paris : OECD.
- Proulx, Serge, Françoise Massit-Folléa et Bernard Conein (sous la direction de) (2005). *Internet, une utopie limitée. Nouvelles régulations, nouvelles solidarités*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Raboy, Marc (1996). *Occasions ratées. Histoire de la politique canadienne de la radiodiffusion*. Boucherville : Liber et les Presses de l'Université Laval.
- Rodota, Stefano (1999). *La démocratie électronique. De nouveaux concepts et expériences politiques*. Rennes : Apogée.

- Romanow, Walter I. et al. (1999). *Television Advertising in Canadian Elections. The Attack Mode, 1993*. Waterloo: Wilfrid Laurier University Press.
- Sampert, Shannon et Linda Trimble (2010). *Mediating Canadian Politics*. Toronto: Pearson.
- Schafer, Valérie et Hervé Le Crosnier (2011). *La neutralité de l'internet. Un enjeu de communication*. Paris : Les essentiels d'Hermès, CNRS Éditions.
- Soderlund, Walter C. et Kai Hildebrandt (2005). *Canadian Newspapers Ownership in the Era of Convergence. Rediscovering Social Responsibility*. Edmonton: University of Alberta Press.
- Soderlund, Walter C. Colette Brin, Lydia Miljan et Kai Hildebrandt (2012). *Cross-Media Ownership and Democratic Practice in Canada*. Edmonton: The University of Alberta Press.
- Soroka, Stuart (2002). *Agenda-Setting Dynamics in Canada*. Vancouver: University of British Columbia Press.
- Taras, David. (1990). *The Newsmakers. The Media's Influence on Canadian Politics*. Scarborough: Nelson.
- Taras, David (1999). *Power and Betrayal in the Canadian Media*. Peterborough: Broadview Press.
- Taras, David et Christopher Waddell (2012). *How Canadians Communicate IV. Media and Politics*. Edmonton : AU Press.
- Vedel, Thierry (2007). *Comment devient-on président (e) de la République?*, Paris : Robert Laffont.
- Webster, Frank (1995). *Theories of the Information Society*. Londres: Routledge.
- Wilhelm, Anthony G. (2000). *Democracy in the Digital Age*. New York: Routledge.
- Winter, James (1997). *Democracy's Oxygen. How Corporations Control the News*. Montréal: Black Rose.
- Zittrain, Jonathan (2008). *The Future of the Internet and how to stop it*. New Haven: Yale University Press.
- Sites d'intérêt: www.michaelgeist.ca; www.politicsonline.com, www.neutrality.ca <http://www.aclu.org/national-security/surveillance>, www.crtc.gc.ca, <http://sergeproulx.uqam.ca>, <http://www.lecreis.org>, <http://ticetsociete.revues.org/>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.